



Municipalité de Chute-Saint-Philippe

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Qc) J0W 1A0

Tél. : (819) 585-3397 poste 224 / Téléc.: (819) 585-4949

Courriel : urbanisme@chute-saint-philippe.ca

Préalables pour les demandes d'autorisation

Toute demande d'autorisation doit être présentée à l'inspecteur en bâtiment sur un formulaire fourni à cet effet par la municipalité, dûment rempli et signé et être accompagnée des documents et informations nécessaires à la demande.

La demande doit faire connaître la description cadastrale et les dimensions du terrain, une description des travaux projetés, la durée probable des travaux et une estimation des coûts.

Informations nécessaires :

Dans le cas de l'excavation du sol, le déblai, le remblai et la réalisation d'un bassin d'eau ou d'un lac artificiel :

- i) les plans, élévation et croquis de l'ouvrage;
- ii) les motifs de tels travaux;
- iii) les aménagements projetés, la localisation et la nature des travaux;
- iv) la localisation des bâtiments, lacs ou cours d'eau, falaises ou autres, s'il y a lieu;
- v) copie du certificat d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement (MELCCFP), s'il y a lieu. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/autorisation-ministerielle/service-autorisation-ministerielle.htm>

Dans le cas de l'abattage d'arbres dans toutes les zones :

- i) le type d'intervention à être effectué;
- ii) la superficie et la localisation des travaux sur un plan à l'échelle;
- iii) la date et la durée des travaux;
- iv) la justification dans le cas des arbres situés sur la rive ou dans les marges de recul du terrain;
- v) le cas échéant, une photo des arbres dépérissant situés sur la rive d'un lac ou cours d'eau;
- vi) le nom et les coordonnées du responsable des travaux.

Dans le cas de travaux sur la rive ou dans le littoral, d'installation de clôtures, de haies ou de murs de soutènement :

- i) les plans, élévation et croquis de l'ouvrage;
- ii) les aménagements projetés, la localisation et la nature des travaux;
- iii) les motifs de tels travaux;
- iv) la localisation des bâtiments, lacs ou cours d'eau, falaises ou autres, s'il y a lieu;
- v) la topographie existante et le nivellement proposé;
- vi) copie du certificat d'autorisation émis par le ministère de l'Environnement (MELCCFP), s'il y a lieu; <https://www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/autorisation-ministerielle/service-autorisation-ministerielle.htm>
- vii) description des mesures projetées pour éviter la pollution et l'érosion;
- viii) le nom et les coordonnées du responsable des travaux.

Dans le cas de construction de chemin (en lien avec le règlement # 246 adopté en 2012)

- i) Un plans illustrant :
 - le tracé du chemin
 - montrer au moyen d'élévation le profil final de l'infrastructure, tout en indiquant les pentes du chemin
 - la direction du drainage prévu pour les eaux de surface ainsi que l'emplacement et le diamètre des ponceaux
 - un plan montrant le profil final du centre ligne du chemin et des fossés, ainsi que le raccordement aux rues existantes
- ii) Une demande portant sur un terrain dont l'accès éventuel se fera directement à partir d'un chemin à la charge du ministère des Transports du Québec, doit être accompagnée d'un avis de ce ministère relatif à l'accès.

Dans le cas d'un projet de lotissement, se référer au règlement concernant la demande de permis de lotissement pour la construction de chemins.



Municipalité de Chute-Saint-Philippe

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Qc) J0W 1A0

Tél. : (819) 585-3397 poste 224 / Téléc.: (819) 585-4949

Courriel : urbanisme@chute-saint-philippe.ca

DEMANDE – CERTIFICAT D'AUTORISATION

IMPORTANT

Le fait de ne pas répondre à toutes les questions concernant votre projet retarde le traitement de votre demande.

Cochez le certificat demandé :

- ☐ EXCAVATION REMBLAI / DÉBLAI, BASSIN D'EAU (15 \$)
- ☐ TRAVAUX RIVE ET LITTORAL (15 \$)
- ☐ ABATTAGE D'ARBRES (15 \$)
- ☐ CLÔTURES ET HAIES (15 \$)
- ☐ MURS DE SOUTÈNEMENT (15 \$)
- ☐ CONSTRUCTION D'UN CHEMIN (25 \$)

Section 1 : PROPRIÉTAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Section 2 : DEMANDEUR

Cochez si même que propriétaire ☐

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Section 3 : ADRESSE DE LA PROPRIÉTÉ CONCERNÉE

Adresse : _____

Matricule : _____

Cadastre : _____

Terrain affecté par une rive : ☐ Oui ☐ Non

Terrain affecté par une zone inondable : ☐ Oui ☐ Non

Terrain affecté par une zone agricole : ☐ Oui ☐ Non

Dimension ou superficie : _____

Section 4 : INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX

**** Valeur estimée des travaux** (matériaux et main d'œuvre) : _____ \$

Date de début des travaux : ____ / ____ / 20____ Date de fin des travaux : ____ / ____ / 20____

Description des rives : _____

Type de sol : _____

Degré de la pente : ☐ plus de 30 % ☐ moins de 30 %

Travaux effectués en rive : ☐ Oui ☐ Non

Abattage d'arbres : type d'intervention : ☐ Coupe ☐ Émondage / élagage

Description des travaux :

Matériaux ou moyens techniques utilisés, si machinerie utilisée, type de remblai s'il y a lieu

Description des mesures projetées pour éviter la pollution et l'érosion

Section 5 : CONCEPTEUR DES PLANS

Nom : _____

Téléphone : _____

**** Inclure plan ou tout autre document pertinent ****

Section 6 : EXÉCUTANT DES TRAVAUX

☐ Propriétaire ☐ Entrepreneur licencié ☐ Gestionnaire de projet

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

RBQ : _____

MISE EN GARDE : RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Les travaux devront être faits selon les règles de l'art et être conformes aux codes, lois et règlements applicables. Le propriétaire doit s'assurer de respecter les règlements municipaux en vigueur lors de la réalisation des travaux. LUI SEUL SERA RESPONSABLE, UNE FOIS L'AUTORISATION ACCORDÉE. Tout changement dans les travaux autorisés nécessite une nouvelle approbation.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Les renseignements personnels demandés sont obligatoires afin de nous permettre de vous contacter et/ou traiter votre demande. La municipalité de Chute-Saint-Philippe ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel ou ses mandataires autorisés. L'omission de fournir ces renseignements pourrait entraîner une incapacité de traiter votre demande.

Section 7 : DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je, _____, soussigné(e) déclare que les renseignements donnés dans le présent document sont, à tous égards, vrais, exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions du présent certificat, aux règlements municipaux en vigueur et à tous les codes, lois et règlements applicables au projet.

Signature : _____

Date : ____ / ____ / 20____

Faire parvenir le formulaire au bureau municipal, au 560 chemin des Voyageurs, ou par courriel urbanisme@chute-saint-philippe.ca ou par télécopieur 819 585-4949.

PROCURATION, si besoin

Je, _____
(propriétaire)

propriétaire du _____
(adresse)

portant le matricule suivant : _____

mandate la personne suivante : _____
(nom de la personne autorisée)

demeurant au : _____
(son adresse)

pour le projet suivant : _____

☐ à déposer une demande de certificat d'autorisation pour le projet de l'adresse mentionnée ci-dessus;

☐ à signer et prendre le certificat d'autorisation pour le projet de l'adresse mentionnée ci-dessus.

Signature du propriétaire : _____

Date : ____ / ____ / 20____
 JJ MM